

SAMSUNG

Du 24 octobre au 31 décembre 2016

SATISFACTION GARANTIE

LA GARANTIE D'UNE IMAGE PARFAITE



VOTRE EXTENSION DE
GARANTIE JUSQU'À

5 ANS
REMBOURSÉE

POUR L'ACHAT D'UNE SÉLECTION
DE TV SUHD OU DE BARRES DE
SON SAMSUNG*

SUHD TV
Quantum dot

* Voir conditions à l'intérieur ou sur www.samsung.com/fr/promotions

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE « SAMSUNG SATISFACTION GARANTIE TV »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat, entre le 24/10/2016 et le 31/12/2016 inclus,

- d'un téléviseur Samsung SUHD KXXXX (ces téléviseurs ne sont disponibles que dans les magasins et sur les sites internet agréés par Samsung pour la vente de ces produits),
- ET d'une extension de garantie portant la durée totale de garantie du produit à 5 ans au maximum, associée à un téléviseur porteur de l'offre, Samsung vous rembourse le prix effectivement payé au titre de l'extension de garantie, dans la limite de 500 €.

Attention : les deux achats (téléviseur et extension de garantie associée) doivent être effectués simultanément (c'est-à-dire apparaître sur la même facture).

- Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération). ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez dans le formulaire de participation en ligne).
- Offre valable en France métropolitaine, Monaco, Corse et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)⁽¹⁾ et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits (par exemple, une vente par lot TV + extension de garantie).
- Cette offre est cumulable avec l'offre « SAMSUNG SATISFACTION GARANTIE AUDIO », cependant les deux demandes doivent être effectuées séparément (une enveloppe, comportant un bulletin de participation et les pièces justificatives correspondantes, par offre).

1. ACHETEZ VOTRE TELEVISEUR ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez, entre le 24/10/2016 et le 31/12/2016 inclus, un téléviseur Samsung SUHD éligible à l'offre (voir références ci-dessus), **immédiatement disponible en stock lors de l'achat**, et souscrivez à une extension de garantie associée.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS

- Connectez-vous sur le site* www.samsung.com/fr/promotions et sélectionnez l'offre « SAMSUNG SATISFACTION GARANTIE TV ».
- Remplissez le formulaire en ligne, générez votre bulletin de participation en ligne et imprimez-le.
- * Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 69 32 2114 (appel non surtaxé - du lundi au vendredi, de 9h à 17h).

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Votre **bulletin de participation internet imprimé** ou votre code de participation hotline reporté sur papier libre si vous ne disposez pas d'imprimante.
- Le **code barre original complet et lisible** à 13 chiffres à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention, seul le code barre original du produit concerné est recevable).
- Le **numéro de série original complet et lisible** commençant par S/N (chiffres et lettres) à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention seul le numéro de série original du produit concerné est recevable).
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse ou confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date d'achat ainsi que les prix et références respectifs du téléviseur acheté et de l'extension de garantie souscrite.
- Un **RIB/RICE sur lequel apparaissent vos IBAN+ BIC** (ATTENTION, ils sont obligatoires pour se faire rembourser). L'IBAN commence par FR pour la France ou MC pour Monaco et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 ou 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER⁽²⁾

Envoyez votre dossier, de préférence par recommandé avec accusé de réception (en conservant la preuve de dépôt), **au plus tard le 21/01/2017** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG SATISFACTION GARANTIE TV / OPERATION19579
CEDEX 3015
99301 PARIS CONCOURS

5. CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **21 janvier 2017** minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse :
<http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung

(1) Si vous êtes établis en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

(2) Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à :

Samsung Electronics France - Traitement des données personnelles - 1 rue Fructidor, CS 2003, 93484 Saint-Ouen Cedex.

Samsung Electronics France SAS, au capital social de 27 000 000€, RCS Bobigny 334 367 497, siège social :

1 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen.

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE
« SAMSUNG SATISFACTION GARANTIE AUDIO »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat, entre le 24/10/2016 et le 31/12/2016 inclus,

- d'une barre de son Samsung HW-K651 / HW-J6501R / HW-H750 / HW-J7501 / HW-J7501R / HW-J8501R / HW-K850 ou HW-K950 (ces barres de son ne sont disponibles que dans les magasins et sur les sites internet agréés par Samsung pour la vente de ces produits),
- ET d'une extension de garantie portant la durée totale de garantie du produit à 5 ans au maximum, associée à une barre de son éligible à l'offre, Samsung vous rembourse le prix effectivement payé au titre de l'extension de garantie, dans la limite de 200 €.

Attention : les deux achats (barre de son et extension de garantie associée) doivent être effectués simultanément (c'est-à-dire apparaître sur la même facture).

- Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération). ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le bulletin de participation en ligne).
- Offre valable en France métropolitaine, Monaco, Corse et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)⁽¹⁾ et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits (par exemple, une vente par lot barre de son + extension de garantie).
- Cette offre est cumulable avec l'offre « SAMSUNG SATISFACTION GARANTIE TV », cependant les deux demandes doivent être effectuées séparément (une enveloppe, comportant un bulletin de participation et les pièces justificatives correspondantes, par offre).

1. ACHETEZ VOTRE BARRE DE SON ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez, entre le 24/10/2016 et le 31/12/2016 inclus, une barre de son Samsung éligible à l'offre (voir références ci-dessus), **immédiatement disponible en stock lors de l'achat**, et souscrivez à une extension de garantie associée.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS

- Connectez-vous sur le site* www.samsung.com/fr/promotions et sélectionnez l'offre « SAMSUNG SATISFACTION GARANTIE AUDIO ».
- Remplissez le formulaire en ligne, générez votre bulletin de participation en ligne et imprimez-le.
- * Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 69 32 2114 (appel non surtaxé-du lundi au vendredi, de 9h à 17h).

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Votre **bulletin de participation internet imprimé** ou votre code de participation hotline reporté sur papier libre si vous ne disposez pas d'imprimante.
- Le **code barre original complet et lisible** à 13 chiffres à découper sur le carton d'emballage de la barre de son Samsung (attention, seul le code barre original du produit concerné est recevable).
- Le **numéro de série original complet et lisible** commençant par S/N (chiffres et lettres) à découper sur le carton d'emballage de la barre de son Samsung (attention seul le numéro de série original du produit concerné est recevable).
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse ou confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date d'achat ainsi que les prix et références respectifs de la barre de son achetée et de l'extension de garantie souscrite.
- Un **RIB/RICE sur lequel apparaissent vos IBAN+ BIC** (ATTENTION, ils sont obligatoires pour se faire rembourser).
L'IBAN commence par FR pour la France ou MC pour Monaco et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 ou 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER⁽²⁾

Envoyez votre dossier, de préférence par recommandé avec accusé de réception (en conservant la preuve de dépôt), **au plus tard le 21/01/2017** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG SATISFACTION GARANTIE AUDIO / OPERATION 19580
CEDEX 3024
99302 PARIS CONCORDS

5. CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **21 janvier 2017** minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse :
<http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung

(1) Si vous êtes établis en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

(2) Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à :

Samsung Electronics France - Traitement des données personnelles - 1 rue Fructidor, CS 2003, 93484 Saint-Ouen Cedex.
Samsung Electronics France SAS, au capital social de 27 000 000€, RCS Bobigny 334 367 497, siège social :
1 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen.



SUHD TV
Quantum dot

L'IMAGE LA PLUS RÉALISTE AU MONDE.

Ecran Quantum Dot

Le téléviseur Samsung SUHD et son écran Quantum Dot repoussent les limites des téléviseurs LED.

Avec désormais plus d'un milliard de nuances de couleurs, vos images sont plus riches et plus précises que jamais. Et les contrastes saisissants donnent vie à chaque détail, juste sous vos yeux.

Conçu pour durer, votre téléviseur SUHD vous offrira un spectacle à la pointe du réalisme en toutes circonstances.

Vivez pleinement les sensations du cinéma dans votre salon

Immergez-vous complètement dans l'action en associant une barre de son Samsung avec votre téléviseur SUHD.

SAMSUNG